

ÉTUDE DE CAS: LE NÉPAL

Situé en Asie du Sud, sur le versant méridional de la chaîne himalayenne, le Royaume du Népal est enclavé entre l'Inde et la Chine; huit des plus hauts sommets au monde, dont l'Everest, faisant partie de son territoire. Administrativement, le Népal se divise en 75 districts, eux-mêmes divisés, puis subdivisés en quelque 4000 Comités de développement de village.

A la mi-2000, la population népalaise s'élevait à environ 23 millions d'habitants dont 4% vivent dans la capitale, Katmandou, et 90% environ en zones rurales.

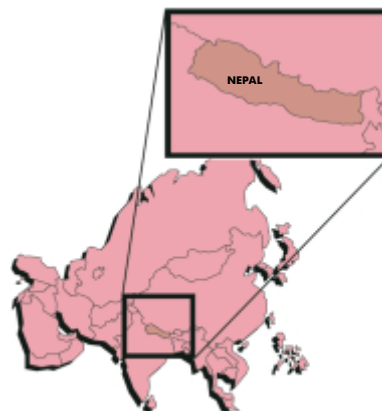
Le Népal est le seul pays officiellement hindou au monde. La langue officielle, le népalais, est parlée par la moitié environ de la population, à côté d'une douzaine d'autres langues. L'anglais est compris dans les commerces et dans les services publics ainsi que dans les établissements touristiques.

Le Népal est classé comme un pays moins avancé (PMA) avec un revenu par habitant, mesuré en équivalent de prix d'achat, de 1180 USD en 1998.

L'histoire des télécommunications au Népal est relativement récente: une ligne entre Katmandou et la frontière indienne a été ouverte en 1914, mais ce n'est qu'en 1955 que la capacité du central de Katmandou a atteint le chiffre de 300 lignes. La première station terrienne par satellite a été installée en 1982.

Depuis 1995, le pays a néanmoins enregistré une forte croissance, l'accélération étant due principalement à un prêt de la Banque mondiale, et à une procédure transparente d'appels d'offres qui a permis de multiplier par trois le nombre de lignes pouvant être achetées pour le même prix.

Dans la deuxième moitié des années 90, la croissance au Népal a été aussi rapide, voire plus, que dans tout autre pays d'Asie du Sud, malgré l'absence d'investissements étrangers. Une étape importante a été franchie en 1999 lorsque la densité téléphonique a atteint le



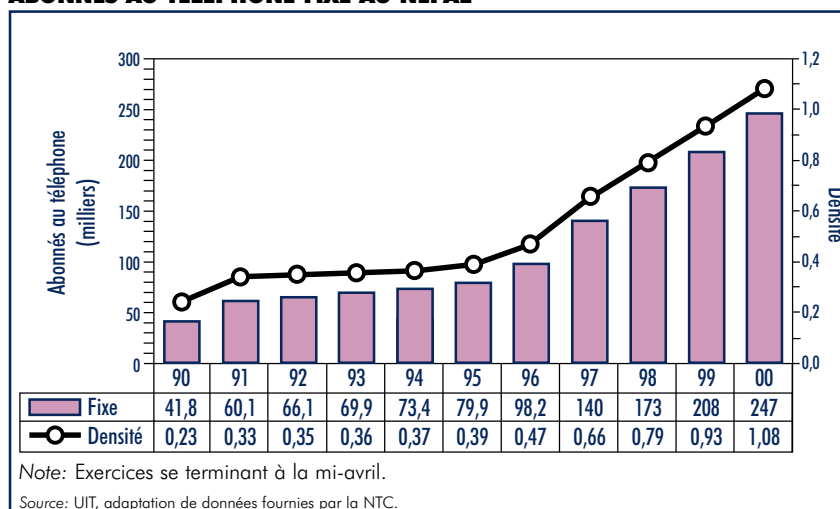
cap d'une ligne pour 100 habitants. Le service téléphonique est disponible dans la totalité des 75 districts, dont 65 disposent de leur propre centrale, les autres étant desservis par satellite ou par voie hertzienne. Il reste cependant beaucoup à faire avant de pouvoir desservir totalement ce pays montagneux et rural, les deux tiers des téléphones se trouvant en effet dans la région de Katmandou. On dénombre 275 000

abonnés et un nombre estimé de 35 000 utilisateurs. Le Népal est l'un des pays retenus pour les études de cas consacrées par l'UIT à propos de l'Internet. Pour toute information complémentaire sur ce pays, prière de consulter www.itu.int/ti/casestudies. ■

tion de l'organe de réglementation, la *Nepal Telecommunications Authority*. La *Nepal Telecommunications Corporation* (NTC), opérateur historique des télécommunications publiques, a jusqu'à une date récente détenu un monopole sur tous les types de télécommunications du royaume. La NTC est une entreprise à cent pour cent publique, mais il est projeté de la privatiser, tout comme il est projeté de donner une concession à un opérateur de boucle locale hertzienne. La NTC a lancé un service mobile GSM en mai 1999 et comptait 6536 abonnés à la mi-juin 2000; il est prévu d'accorder une licence à un deuxième opérateur mobile.

Au Népal, le marché de l'Internet a décollé à la mi-99, date à laquelle les fournisseurs de services Internet (ISP) ont reçu l'autorisation d'avoir leurs propres passerelles internationales. Les prix ont atteint leur niveau le plus bas dans l'Asie du Sud. En janvier 2000, huit ISP desservaient environ 9000

ABONNÉS AU TÉLÉPHONE FIXE AU NÉPAL



demandeurs en liste d'attente et 60% environ des Comités de développement de village n'ont pas encore le téléphone.

Relevant du ministère de l'Information et des Communications, les télécommunications au Népal sont régies par la loi de 1997, qui a porté créa-

abonnés et un nombre estimé de 35 000 utilisateurs. Le Népal est l'un des pays retenus pour les études de cas consacrées par l'UIT à propos de l'Internet. Pour toute information complémentaire sur ce pays, prière de consulter www.itu.int/ti/casestudies. ■